



Compte-rendu de réunion

Premier comité de pilotage pour l'élaboration d'un plan de gestion préalablement à la mise en œuvre d'un programme d'entretien et de restauration des zones humides gérées par le Syndicat Intercommunal de Chasse au Gibier d'Eau de la Basse Loire Nord

Date : 27 septembre 2011	Heure : 15h – 17h
Lieu : Saint Etienne de Montluc (Salle du manoir)	

Étaient présents :

M. Fabrice NORMAND, représentant du Conservatoire du Littoral,
M. Eric LE BAUT, représentant de l'ONCFS,
M. Alain CHALOPIN, représentant de la Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire,
M. Jean-Philippe ALLAIN, représentant de la Fédération Départementale des Chasseurs de Loire-Atlantique,
M. Antoine DELOUIS, représentant du Grand Port Maritime de NANTES SAINT-NAZAIRE, adjoint au Directeur des Territoires, Infrastructures & Environnement,
M. Raymond MORTIER-DORIAN, Président de la société de chasse de CORDEMAIS,
M. Julien FOUCHER, représentant de l'ACROLA,
Melle Joanna DZIARSKA-PALAC, représentante de l'ACROLA,
M. Joël HAVARD, conseiller municipal subdélégué au patrimoine de la mairie de COUERON,
M. Michel PERREON, Président de l'ADCGELA44,
M. Michel GILQUIN, représentant de la mairie de la CHAPELLE LAUNAY,
M. Michel JUDIC, représentant de la mairie de la CHAPELLE LAUNAY,
M. Pierrick BONNET, représentant du syndicat de marais de Saint Etienne de Montluc – Couëron,
Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, représentante de SOS Loire Vivante,
Mme Nathalie SAUR, représentante du GIP Loire Estuaire,
M. Marcel BRETECHE, Président de la société de chasse de BOUEE,
M. Alain DAVID, représentant de la société de chasse de BOUEE,
M. Régis BALL, représentant de la Fédération de Loire-Atlantique pour la pêche et la protection des milieux aquatiques,
Mme Huguette JARNOUX, représentante de la mairie de CORDEMAIS,
M. Guy FRESNEAU, représentant de la mairie de Saint-Etienne de Montluc,
M. Paul PLUMAUGAT, représentant de l'amicale des chasseurs stéphanois,
M. Hubert LUCAS, représentant de l'amicale des chasseurs stéphanois,
M. Hervé COULON, représentant de la mairie de LAVAU SUR LOIRE,
M. Raymond SEGUIN, membre de l'ACGELA44 et du SICGEBLN,
M. Jean-Yves LE GUEN, représentant de l'amicale des chasseurs d'INDRE,
M. Ghislain GINOUX-DEFERMON, représentant de la DDTM44,
M. Gilles BRIEY, Président du SICGEBLN,
M. Gilles DUPERRON, animateur du plan de gestion du SICGEBLN, NATURA MANAGEMENT,
M. Eric GUEDES, secrétaire du SICGEBLN,
M. Denis DABO, membre du SICGEBLN chargé du plan de gestion,
Melle Elodie BLANDIN, chargée du SIG du SICGEBLN.

Étaient excusés :

M. Denis LAFAGE, représentant du CORELA
M. Bruno LEROUX, représentant de l'ONEMA
Mme Françoise PEYRE, Chef de division Biodiversité de la DREAL
Mme Nathalie LERAT, représentante de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
M. Gérard DEJEUX, Président de la société de chasse de COUERON
Mme Chantal DENIAUD, représentante de la Chambre d'agriculture
M. Yves LEPAGE, président de l'association Pays de la Loire Nature Environnement
M. Jean-Luc GIRARD, chargé de mission Nature et Biodiversité de la DREAL

(La feuille de présence est annexée au présent document)

M. Gilles BRIEY, Président du Syndicat adresse un mot de bienvenue aux participants et les remercie de leur présence à ce premier comité de pilotage. Il cède la parole à M. Gilles DUPERRON, animateur du plan de gestion.

M. Gilles DUPERRON rappelle l'objet de la réunion et introduit la présentation PowerPoint. Plusieurs documents sont distribués en séance : une carte du périmètre d'étude, le tableau de bord de l'opération, une synthèse des données portant sur l'avifaune et une copie de la présentation PowerPoint. Ce dernier document est annexé au présent compte-rendu. Melle Elodie BLANDIN est la secrétaire de séance de ce comité et dressera le compte-rendu de la réunion.

Chacun est amené à se présenter lors d'un premier tour de table.

1. Méthodologie d'élaboration du plan de gestion

M. Gilles DUPERRON précise que le plan de gestion sera élaboré selon une méthodologie classique. Étant donné que la région des Pays de la Loire et l'Union Européenne à travers le FEDER apportent leur concours financier au projet du syndicat, il faut s'appuyer sur une méthodologie reconnue et validée. Un diagnostic avec détermination des enjeux et des problématiques de gestion, la définition d'objectifs de gestion et l'élaboration d'un programme d'actions. Cette démarche est une première pour le syndicat : il s'agit donc d'établir de nouveaux partenariats, de mettre en place des conventions pour les échanges et la mutualisation des données. Le diagnostic se fera à l'aide des données déjà disponibles et qui seront complétées. Il s'agit d'une démarche de gestionnaire, et non d'une démarche purement naturaliste. Le but est, par secteur ou par Unité de Gestion (UG), de définir des objectifs de gestion sur 3 à 5 ans et d'établir un programme d'action qui en découle.

2. Le SICGEBLN

M. Eric GUEDES présente le syndicat. Voir présentation PowerPoint annexée au présent compte-rendu.

3. Le plan de gestion

M. Denis DABO présente les données déjà récoltées et la cartographie du périmètre d'étude. Il sera réalisé en plus une étude socio-économique des chasseurs du syndicat. Un projet important du SICGEBLN est la mise en place d'un **observatoire local de la biodiversité** : il n'est pas seulement question de faire une étude à l'instant T, mais de mettre en place un suivi pluriannuel à l'échelle du territoire du SICGEBLN (via des sites de référence à déterminer).

4. Calendrier

M. Denis DABO présente le calendrier à venir qui a été porté sur le tableau de bord distribué en séance. Des études complémentaires aux données existantes seront menées dans les mois à venir (automne et printemps/été 2012). Un projet de plan de gestion sera établi pour octobre 2012 et

présenté pour avis au comité de pilotage. Une conférence de restitution sera organisée en novembre – décembre 2012. Ce travail a pris du retard. M. Gilles Duperron précise qu'un contact avait été pris avec le bureau d'études Ouest Aménagement en début d'année, mais le devis a été jugé trop élevé et les données existantes, donc déjà financées sur fonds publics, insuffisamment répertoriées par le Syndicat. Il a donc été décidé de ne pas lancer d'inventaire au printemps-été 2011 ; le SIG n'était pas encore prêt également. Il a donc été décidé de reporter les études sur le terrain pour le printemps-été 2012. Pendant l'automne-hiver 2011 sera effectué un point sur les données existantes et un bilan de ce qui devra être fait. C'est également pendant cette période que sera réalisée l'étude socio-économique.

5. Budget

Le budget du SICGEBLN pour la réalisation de ce plan de gestion s'élève à 105 043€, obtenus par le concours de la région des Pays de la Loire à hauteur de 40 000€, de l'Union Européenne par le biais du FEDER à hauteur de 40 000€ et en fonds propres du syndicat à hauteur de 25 043€.

6. Données disponibles

Pour l'avifaune, un tableau de synthèse a été établi réunissant toutes les sources dont le syndicat a eu connaissance concernant les espèces inscrites à l'annexe 1 de la directive « Oiseaux sauvages » et les migrateurs régulièrement présents. M. DUPERRON précise qu'il est important de savoir qui a produit des données, quand et comment (détails sur le protocole) afin de bien enregistrer dans la base de données des informations validées et vérifiables. Ce tableau a été fourni aux participants pour avis et corrections.

M. DABO : Le SICGEBLN participe depuis plus de 20 ans aux comptages d'oiseaux d'eau dans le cadre du réseau Oiseaux d'eau-Zones humides de l'ONCFS. Ces comptages sont effectués sur la réserve des Baracons, la réserve de Pierre Rouge et la réserve maritime du banc de Bilho. Ces 20 années permettent d'avoir un certain recul sur les données.

M. DUPERRON : Les **données à compléter** concernent principalement les groupements suivants : l'avifaune, les analyses de sédiment et de benthos, l'entomofaune (en approfondissant surtout sur les espèces d'intérêt communautaire), les batraciens/reptiles, l'ichtyofaune et l'étude socio-économique. Les données sur les travaux sont également à compléter, il faudra faire un effort de connaissance des travaux par parcelle.

Les **données disponibles** sont les données administratives (périmètres ZNIEFF1, ZNIEFF2, ZICO, NATURA 2000), les données sur les habitats et la flore patrimoniale (source : GIP Loire Estuaire), les données de comptages de l'avifaune, les aménagements de plans d'eau par le syndicat, le réseau hydrographique et les plante envahissantes (source : GIP Loire Estuaire).

M. DABO : Le SICGEBLN est en train de faire l'historique des travaux effectués sur ses territoires et souligne qu'il y a eu notamment beaucoup de temps et d'énergie dépensés pour la lutte contre la jussie et les ragondins.

7. DOCOB Estuaire de la Loire

M. DUPERRON : L'objectif est bien de travailler sur les usages du marais (fauche, pâturage...) et il ne s'agit pas d'un travail sur la gestion des espèces chassables. Le DOCOB ayant été adopté par arrêté préfectoral, il faudra que les aménagements et les travaux soient compatibles avec les obligations NATURA 2000. (Exemple : il faut tenir compte des mentions portées concernant la loutre d'Europe si elle est dans les secteurs concernés). Si aujourd'hui le SICGEBLN fait tous ces efforts d'élaboration d'un plan de gestion, c'est pour s'assurer de se trouver dans une situation régulière.

Concernant Natura 2000, bien que l'objet de la réunion ne porte pas sur cette question ni sur le DOCOB, M. DUPERRON signale que la mention portée dans le DOCOB selon laquelle « pendant la période d'ouverture réglementaire de la chasse, l'activité cynégétique n'est pas considérés perturbatrice » est non-conforme au droit communautaire. La France a d'ailleurs été sanctionnée par la

CJUE pour l'avoir inscrit dans le code de l'environnement. Cette affirmation doit donc être considérée comme nulle et non avenue et ne devrait pas figurer dans le DOCOB.

8. Débats et échanges sur les problématiques de gestion rencontrées

Du point de vue du syndicat, les problèmes de gestion rencontrés sont : l'entretien des zones de réserves et autres zones à intérêt fort, la connaissance, l'état et l'entretien du réseau hydraulique, notamment en approfondissant sur le réseau tertiaire et le petit chevelu, le suivi de la fauche et du pâturage (pas de connaissance sur les dates, les techniques), ainsi que les espèces invasives animales et végétales (bien cité dans les missions du DOCOB). La parole est donnée aux participants pour évoquer quels sont selon eux les problèmes de gestion.

Roselières

Pour M. BRIEY, il est important de gérer les roselières pour éviter la fermeture du milieu, d'entretenir les plans d'eau, car les marais sont soumis au problème du bouchon vaseux, et de gérer la jussie.

Pour M. Raymond SEGUIN, les roselières peuvent être vues de deux façons : soit un appauvrissement du milieu, soit un habitat favorable à quelques espèces. Mais l'ouverture, c'est la vie des zones humides. Ce sera donc un des gros problèmes de ce plan de gestion.

M. DUPERRON : C'est la question de la marge de manœuvre du syndicat. Il faut savoir si on préfère une roselière ou un autre type de milieu. Les chasseurs sont des acteurs qui veulent garder les milieux ouverts car la chasse se fait en milieu ouvert. Globalement, il y a des choix à prendre par les gestionnaires pour réaliser un plan de gestion opérationnel.

M. Fabrice NORMAND souligne que les roselières ne doivent pas être considérées comme des milieux pauvres car elles jouent un grand rôle pour certaines espèces en danger.

M. Julien FOUCHER : Une des espèces emblématiques de l'estuaire de la Loire est le Phragmite aquatique. C'est le passereau le plus en danger avec seulement 15 000 couples en Europe. Il ne s'agit pas non plus de conserver toutes les roselières : cette espèce niche surtout sur la périphérie plutôt qu'en plein cœur de la phragmitaie.

Gestion de l'eau

Pour M. SEGUIN, la situation d'aujourd'hui est fondamentalement différente de celle d'il y a 40 ans. Il faut donc savoir si on veut conserver l'état actuel ou essayer de reprendre sur le passé (ce qui est peu réaliste). Par le passé, les zones humides avaient une exondation lente. Si on y revenait, certaines espèces disparaîtraient, mais des « espèces de base » se redévelopperaient.

Mme Nathalie SAUR insiste sur la nécessité d'analyser la dynamique de l'eau avec notamment l'étude de la fréquence de submersion, la hauteur d'eau qui passe sur les prairies, la durée de submersion, etc.

Contrat Restauration Entretien des marais du nord Loire (CRE)

Suite à une question posée par M. Joël HAVARD, il est débattu sur la place du plan de gestion au regard du CRE. Mme SAUR rappelle que le CRE est un outil de l'agence de l'eau qui est opérationnel avec des objectifs de curage. Il s'est cependant peu porté sur le territoire des îles où la dynamique d'envasement est très importante. Il y a un travail important à faire au niveau de la gestion de l'eau par secteur. Le territoire du SICGEBLN est en bordure de Loire, sur une zone très soumise à la salinité, au bouchon vaseux. Il est très important de comprendre cette dynamique car elle jouera un rôle pour les activités de fauche, de pâturage... C'est un enjeu écologique à bien comprendre car on se situe dans un milieu non-contrôlé.

Pour M. DUPERRON, le CRE pourra être utilisé en tant qu'outil opérationnel une fois que le SICGEBLN aura, à travers son plan de gestion, défini son programme de travail pour les 3-5 années à venir.

Réseau hydrographique et envasement

MM. Michel Judic et Michel Gilquin précisent que des données existent sur le réseau hydrographique. Elles sont en train d'être récoltées sur les huit communes de la communauté de communes Loire et Sillon, y compris sur les îles du bord de Loire.

Pour M. Paul PLUMAUGAT, le principal responsable de l'envasement est le Grand Port de Nantes Saint-Nazaire car ils « brassent » la vase en faisant des dragages pendant les grandes marées.

M. Antoine DELOUIS répond que les dragages sont faits dans un cadre réglementaire et que depuis 2006 il n'y a plus de surverse (brassage). Le GIP a été consulté et il n'a pas été mis en évidence une corrélation entre le dragage et l'envasement : il y a des prairies envasées avec le dragage et des prairies envasées sans dragage.

M. BRIEY : Le bouchon vaseux ne passe pas chaque année. Cela dépend des conditions climatiques pendant les grandes marées (tempêtes...) et des dragages.

Mme SAUR : Mais même s'il n'y a pas de submersion à chaque fois, l'eau entre dans les marais et c'est un facteur d'envasement.

M. BRIEY : Le problème, c'est quand les dragages sont faits à une période d'été, quand le niveau d'eau est au plus bas et que la marée est importante, à cause du bouchon vaseux. Donc au moment des dragages, il faut prendre en compte le débit de la Loire.

M. DUPERRON : On voit que cette question pose un problème récurrent de vos entretiens car on ne peut pas répondre à ça, on ne va pas étudier la dynamique des flux de la Loire. Localement, pour le plan de gestion, il faudra tirer profit des études existantes. Le SICGEBLN peut suivre la submersion mais ne pourra pas aller beaucoup plus loin et trouver une solution à l'envasement.

Entomofaune

M. FOUCHER précise qu'il existe des inventaires très précis de l'entomofaune dans les roselières de Donges Est (précision à la famille) et que le Grand Port de Nantes Saint-Nazaire possède également un inventaire très précis de ce groupement datant de 1995. Il faudra bien cibler ce que le SICGEBLN veut faire pour le plan de gestion entre un inventaire de toute l'entomofaune ou un inventaire focalisé sur les espèces d'intérêt communautaire.

Observatoire local de la biodiversité

M. DABO précise que le SICGEBLN veut se donner des placettes de suivi sur le long terme pour maintenir l'effort de connaissance. À travers les études faites ou collationnées, il faudra voir quelles zones seront les plus intéressantes à suivre sur le long terme. Il s'agirait d'un suivi annuel si possible sur quelques espèces qui ne sont pas encore déterminées. Les données ainsi récoltées seront partagées avec les partenaires.

M. NORMAND: Concernant les espèces à sélectionner, il sera intéressant de se focaliser sur les anatidés et les limicoles qui sont bien étudiés en hiver mais pour lesquels on a peu de données sur les périodes de reproduction (reproduction réelle, reproduction potentielle).

M. FOUCHER: Avant de débattre sur des détails, il faut bien cibler ce que vous voulez faire. L'estuaire de la Loire est un milieu très complexe, qui change beaucoup et très vite. Vu votre budget, il va falloir choisir ce que vous voulez faire et à quelle échelle. Ce n'est pas en un an que l'on peut comprendre l'estuaire.

M. DUPERRON : On ne cherche pas à tout comprendre. Justement, on veut tirer profit de l'expérience et des connaissances de chacun dans une optique opérationnelle.

Agriculture

M. FOUCHER : Il serait peut être intéressant de mettre en place un travail de médiation avec les agriculteurs pour favoriser de bonnes pratiques. M. Pierrick BONNET exprime les inquiétudes des agriculteurs concernant les terrains achetés par le SICGEBLN, même s'il reconnaît que le SICGEBLN les a achetés pour lutter contre la déprise agricole. Les agriculteurs ont plutôt tendance à faire des

rigoles pour évacuer l'eau tandis que les chasseurs veulent garder l'eau pour attirer les oiseaux. Cependant, ils sont ouverts pour mettre en place des mesures avec les chasseurs.

Pour M. DUPERRON, la relation entre agriculteurs et chasseurs doit être forte car le SICGEBLN a besoin d'eux pour gérer le territoire. Selon M. NORMAND, il faudrait peut-être accorder un peu plus de souplesse aux relations agriculteurs-chasseurs plutôt que de les réinventer et faciliter les échanges directs, près du terrain.

Unités de gestion

Le débat est lancé sur l'intérêt ou non de définir des unités de gestion. Pour M. DUPERRON, la mise en place d'unités de gestion pourrait permettre de responsabiliser une personne par secteur, faciliter l'acquisition de données et assurer un meilleur suivi des travaux à venir.

M. GUEDES : Il y en a 2 qui sont évidentes : la zone aval entre Donges et Cordemais et la zone amont entre Cordemais et Couëron. Une réflexion sera engagée pour savoir s'il faut faire un plus grand découpage et sur quels critères

M. NORMAND : Sur la zone du conservatoire du littoral, deux UG avaient été définies : d'une part les îles Pipy et de Lavau, d'autre part les secteurs Pierre Rouge et île Chevalier.

Mme SAUR : Sur la partie amont, il sera important de séparer les îles et les marais, car ces deux milieux demandent des gestions tout à fait différentes.

9. Agenda

Le prochain comité de pilotage aura lieu le mardi 6 mars 2012. Après débat, il est retenu le principe selon lequel une sortie sur le terrain sera organisée avant la tenue de la réunion afin de mieux visualiser les problématiques de gestion. L'organisation de la journée sera transmise par courrier.

10. Conclusion

Le SICGEBLN remercie toutes les personnes présentes à ce premier comité de pilotage. Les échanges tenus lors de cette réunion vont permettre de mieux préparer le plan de gestion, notamment en accordant une plus grande attention aux problèmes de la gestion de la roselière, de l'envasement du réseau hydraulique et de l'établissement d'unités de gestion.

Le secrétariat du SICGEBLN
E. BLANDIN, secrétaire de séance
E. GUEDES
D. DABO
G. DUPERRON